

CONVENTION

Entre,

La commune de Cherbourg-en-Cotentin, représentée par son Maire, Monsieur Benoît ARRIVÉ, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 03 janvier 2016,

d'une part,

Et,

L'ASCEE50 ; l'Association Sportive et Culturelle d'Entraide et de l'Environnement 50, représentée par Madame Claudine LETERRIER, situé à Place Bruat, CS 60838, 50100 Cherbourg en Cotentin.

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1

Le Centre Aquatique, rue Général de Gaulle à Équeurdreville-Hainneville, applique des **tarifs préférentiels** aux Comités d'Entreprise et Amicales du Personnel.

(délibération du 03/07/2012 du Conseil Municipal d'Équeurdreville-Hainneville, en date du 26 juin 2012)

	Tarif CE	Tarif Public
Carte 10 entrées Adulte Hall Bassins <i>(à partir de 17 ans)</i>	27,70 €	36,70 €
Carte 10 entrées Enfant Hall Bassins <i>(de 3 à 16 ans inclus)</i>	21,60 €	28,30 €
Carte 10 Heures Hall Bassins	19,00 €	21,90 €
Carte 10 entrées Espace Détente <i>(à partir de 17 ans)</i>	57,70 €	76,50 €
Carte 5 entrées Espace Détente <i>(à partir de 17 ans)</i>	28,90 €	38,30 €

- Cette tarification est susceptible d'évoluer en fonction des décisions municipales, En cas de changement, vous en serez informé.

ARTICLE 2

Pour bénéficier de cette tarification, les salariés devront se présenter à l'accueil du Centre Aquatique munis :

- d'une **carte d'adhérent en cours de validité** avec les mentions obligatoires suivantes :
Nom et prénom du salarié, date de validité, noms et prénoms des ayants droit, cachet et signature du CE.
- d'une **pièce d'identité avec photo, du salarié et des ayants droit.**

Les abonnements ne seront délivrés que sur présentation de ces deux documents !

Au préalable, un exemplaire d'une carte d'adhérent de votre comité d'entreprise doit nous être transmis.

ARTICLE 3

Les abonnements sont valables 1 an à compter de la 1^{ère} utilisation.

Les cartes d'accès à l'Espace Détente de 5 ou 10 entrées ainsi que la carte horaire ne donnent droit qu'à **un seul passage à la fois**. En revanche, les cartes 10 entrées enfant et 10 entrées adulte permettent le passage de plusieurs personnes à la fois.

Les forfaits à l'Espace Détente donnent également accès aux bassins.

ARTICLE 4

La présente convention prend effet à la date de sa signature pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois.

Cette convention peut prendre fin par dénonciation de l'une ou de l'autre des parties, en respectant un préavis de 15 jours avant la date de l'échéance annuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact auprès l'accueil du Centre Aquatique au *02.33.01.86.20*.

Fait à Equeurdreville-Hainneville, le 6 mai 2019

Pour l'ASCEE50,

La responsable
Madame Claudine LETERRIER



Par délégation du Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

Le Maire-adjoint délégué,
Monsieur Dominique HEBERT

